

## Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région Métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur

### Instigation

Le document suivant est une mise à jour de la « Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT) » de 2013. Il a été élaboré au sein du groupe d'experts Climat et Energie de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur (CRS) et tient compte de la Stratégie RMT 2030.

Le groupe d'experts Climat et Energie (GE) a été élargi, sur décision de l'assemblée plénière de la CRS du 9 décembre 2022, à des représentants des piliers Sciences et Économie de la RMT, afin de garantir un soutien et une mise en œuvre globale de la stratégie.

La stratégie s'oriente notamment sur les principes du développement durable. Une mise en œuvre socialement équitable, respectueuse des ressources et économiquement avantageuse de la protection du climat, de l'approvisionnement énergétique durable et de l'adaptation au climat a de nombreux effets positifs sur la qualité de vie de la population ou sur l'attractivité du territoire pour les entreprises. Les mesures prises dans ces domaines constituent donc également un levier important pour le développement durable dans son ensemble. Par ailleurs, les mesures peuvent potentiellement entraîner des conflits d'objectifs ou d'usages avec d'autres domaines politiques. Il convient de les évaluer et de les résoudre dans l'intérêt du développement durable.

### 1. Vision

Le Rhin supérieur joue un rôle de pionnier en Europe dans les domaines de la protection du climat, l'approvisionnement en énergie renouvelable et l'adaptation aux changements climatiques. Grâce à des projets transfrontaliers, les acteurs du Rhin supérieur exploitent les potentiels communs de la région frontalière pour permettre

- le développement de la production d'énergie durable,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- l'élimination et le stockage durable du CO<sub>2</sub>,
- l'adaptation au dérèglement climatique.

Les acteurs du Rhin supérieur contribuent ainsi à limiter le réchauffement climatique mondial à un niveau nettement inférieur à 2 degrés Celsius, si possible à 1,5 degré Celsius, par rapport au niveau préindustriel et ce faisant à la préservation des ressources naturelles et à la neutralité climatique.

## **2. Mission**

Le dérèglement climatique est un sujet transversal. Les défis futurs dans le domaine du climat et de l'énergie dans la région du Rhin supérieur seront donc abordés de manière interdisciplinaire et transfrontalière, en impliquant les acteurs pertinents des domaines suivants

- politique et administratif aux niveaux local, régional et éventuellement national compétents,
- scientifique,
- économique,
- la société civile.

Les acteurs du Rhin supérieur s'engagent ensemble pour

- a) la mise en réseau ainsi que l'échange et, le cas échéant, la coopération avec d'autres acteurs et groupements,
- b) la promotion de l'échange transfrontalier de connaissances et d'expériences,
- c) la coordination et l'harmonisation transfrontalières des stratégies et des projets des régions partenaires, dans la mesure où il en résulte une plus-value,
- d) l'identification, le soutien et la mise en œuvre de projets transfrontaliers et le développement de projets d'innovation européens,
- e) la communication des résultats dans la région et au-delà de la région.

## **3. Mise en œuvre**

Les acteurs de la région du Rhin supérieur s'engagent, dans la mesure de leurs possibilités et en accord avec les institutions compétentes, pour la mise en œuvre de la stratégie par le développement et la réalisation de projets et d'actions. Le groupe d'experts Climat et énergie coordonne ce processus. Ce travail est soutenu par l'association TRION-climat.

Les thèmes suivants ont été définis comme priorités de la coopération transfrontalière dans le domaine du climat et de l'énergie pour la région du Rhin supérieur :

- Photovoltaïque
- Géothermie
- Hydrogène
- Stockage du carbone
- Économie circulaire.

Les thèmes ont été identifiés dans le cadre du 7ème Congrès sur le climat et l'énergie de la CRS du 6 octobre 2022, organisé par l'association TRION-climat, ainsi que dans le cadre d'autres discussions au sein de la CRS, comme étant des domaines dans lesquels la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur peut apporter une plus-value. Ils pourront être adaptés, développés ou complétés par d'autres thèmes au cours des travaux.

Pour les thèmes transversaux dans le domaine du climat et de l'énergie, le groupe d'experts Climat et énergie échange également des informations avec d'autres groupes de travail de la CRS. D'autres acteurs peuvent participer à la mise en œuvre de projets concrets.

## **4. Rapport et communication**

Les progrès et les résultats des mesures sont régulièrement communiqués au groupe d'experts climat et énergie. Celui-ci rend compte à la Conférence du Rhin supérieur, notamment le GT Environnement.

Les porteurs de projet, la CRS et l'association TRION-climat se chargent de la communication sous une forme appropriée, en lien avec les autres partenaires et institutions compétentes des pays concernés.

## **5. Conditions générales**

Les stratégies et les lois de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, de la Suisse; des régions et des collectivités du Rhin supérieur, ainsi que leurs accords internationaux, priment sur cette stratégie.